



PLUi de Dinan Agglomération : Où et comment construire demain ?

C'est à cette question que répondra, à terme, le futur PLUi-H de Dinan Agglomération. Entamée en 2017, l'élaboration de ce document stratégique pour l'avenir de notre territoire s'achèvera dans les prochains mois.

QUE S'EST-IL PASSÉ CES DERNIERS MOIS ?

Les élus ont travaillé à traduire leur volonté d'un aménagement et d'un développement durable en tenant compte des spécificités de chaque commune. Les élus du territoire ont défini ensemble la localisation du développement futur et les nouvelles règles en matière d'urbanisme : Quels seront les futurs sites de projets ? A quelles vocations seront-ils destinés ? A quoi devront ressembler les constructions ? Dans quels secteurs l'urbanisation sera-t-elle interdite pour des enjeux agricoles et naturels ? etc.

L'objectif de cette étape est de se doter des outils pour concrétiser les ambitions définies par les élus à horizon 2030 en matière d'habitat, d'équipements, d'économie, de préservation de l'environnement, de mobilité.



DINAN | PLAN LOCAL URBANISME INTERCOMMUNAL
AGGLOMÉRATION

LES ÉTAPES INCONTOURNABLES



COMMENT PUIS-JE M'INFORMER SUR CETTE ÉTAPE CLÉ ?

Lancée dès le début de ce projet, la démarche de concertation se poursuit. Afin de vous permettre de contribuer à cette démarche, 8 réunions publiques auront lieu fin janvier/ début février.

Ces réunions vous permettront d'échanger sur les grandes lignes du règlement : comment le zonage a été réalisé ? Pourquoi ce zonage et quelles sont les règles qui s'appliqueront à vos demandes d'autorisation d'urbanisme ?

Réunion publique de notre secteur : 6 février à 19h, salle des fêtes de ST SAMSON SUR RANCE

OÙ PUIS-JE FORMULER MES REMARQUES ?

Jusqu'à l'arrêt du PLUi, prévu en mars 2019, et qui marquera la fin de la phase d'élaboration, vous pouvez vous exprimer dans les registres disponibles au sein de la mairie ou bien par courrier, adressé au Président de Dinan Agglomération ou au Maire de votre commune.

Mais le rendez-vous à ne pas manquer sera celui de l'enquête publique du PLUi qui se déroulera en août et septembre 2019. Elle vous permettra de consulter l'ensemble des documents du PLUi (les plans, les règlements, etc.) et d'émettre vos remarques et questions auprès d'un commissaire enquêteur. Suite à l'enquête publique, toutes les remarques seront analysées et feront l'objet d'une réponse. Au terme de ce long processus, le PLUi sera soumis, pour approbation, au vote des élus de Dinan Agglomération, fin 2019. (Service urbanisme Dinan-Agglomération)

La Chronique du Centenaire 1914-1918

« Bilan de la « Chronique du Centenaire » parue dans le Pleudihen Village, à compter du 2 août 2014 et jusqu'au 31 décembre 2018, présentant les phases essentielles de la Grande Guerre, du 2 août 1914 au 31 décembre 1918. »

« Dans le cadre de la commémoration du Centenaire de la « Grande Guerre », au travers de notre Chronique, nous avons souhaité, honorer principalement les 112 « Poilus Pleudihennais » tombés au « Champ d'Honneur » et « Morts pour la France » entre le 29 août 1914 et le 11 septembre 1918. De même, nous avons tenté de vous faire vivre et partager, au niveau communal, national et mondial, la totalité des grands événements de la Première guerre mondiale. »

Depuis le début de nos récits, nous vous avons présenté :

261 articles parus dans notre hebdomadaire « Pleudihen Village » dont :

63 extraits des récits de Monsieur Jean Pépin : « Ma Grande Guerre au quotidien »,

60 extraits du Bulletin Paroissial 1914 – 1918, de notre commune,

20 comptes-rendus du Conseil municipal de Pleudihen, de cette période,

110 sujets divers et historiques sur la Grande Guerre.

Par ailleurs :

3 conférences sur la « Grande Guerre » ont été présentées dans nos écoles et au public,

8 expositions sur différents thèmes ont été proposées, 5 lors des mois de novembre 2014 à 2018, et 3 lors des Fêtes du Blé 2016 à 2018 avec un élément de tranchée reconstitué.

En conclusion de ces cinq années de Chronique et, en souvenir de cette douloureuse période de notre histoire, ci-joint un poème à la gloire de nos Poilus, et ode à la Paix, rédigé par Clara une ancienne élève de l'école primaire de Pleudihen, aujourd'hui âgée de 16 ans :

« Le devoir de mémoire »

A nous paysans devenus soldats partis en guerre,
Pour nous battre afin de sauver notre terre,
A nous Poilus espérant délivrer notre France,
Et ainsi, rêvons d'apaiser la souffrance.
Nos espoirs de revoir fleurir notre terre,
Confinés dans nos tranchées boueuses d'automne,
Gardons ensemble notre moral militaire,
Afin de voir un jour le printemps qui rayonne.
Avec ce doux matin du onze novembre,
Et après une rude bataille sanguinolente,
Sauvons ce drapeau, bel emblème de France,
La paix est rétablie pour notre délivrance.

« Remerciements »

Cet article est le dernier de notre « Chronique du Centenaire 1914-1918 » débutée le 2 août 2014. Le Comité adresse à tous les Pleudihennais, ses remerciements les plus vifs et les plus chaleureux pour l'intérêt porté à ces différents écrits hebdomadaires qui honorent tous nos Poilus. Ces derniers ont donné de leur vie, voire été jusqu'au sacrifice suprême pour que nous puissions vivre libres aujourd'hui.

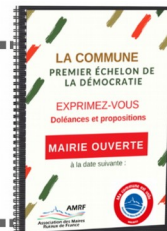
Grand merci également à tous ceux qui par leur aide, leur soutien et le prêt de documents ainsi que d'objets personnels, nous ont permis de présenter des expositions de grande qualité à un public nombreux et venu de très loin parfois, tout au long des cinq années écoulées. Et enfin, tous nos remerciements à la Municipalité qui par son soutien constant, en particulier matériel, nous aura grandement facilité le montage et la présentation tant des expositions que de nos publications.

« Grand merci à tous ».

Le comité de rédaction et celui du Centenaire.

La commune est le premier échelon de la démocratie, FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !

L'Association des Maires Ruraux de France souhaite mettre la commune et la ruralité au cœur du débat national. Nous mettons à disposition en mairie un cahier de doléances et de proposition. Le but est de permettre à chaque habitant de donner son avis citoyen au niveau local. Les doléances et propositions seront transmises à l'AMRF qui en fera une synthèse départementale et la diffusera auprès du Gouvernement, du Parlement et des médias.

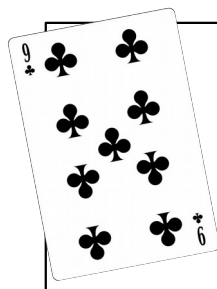


**STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL -
GALETTE DES ROIS : VENDREDI 4 Janvier 2019,
à partir de 19h - Salle des Fêtes**

pour tous les Joueurs, Dirigeants et Sponsors, du Stade Pleudihennais, accompagnés de leurs Epouses, Compagnes, ou de leurs Parents (pour les plus jeunes). Sont également, conviées toutes les « familles d'accueil » de l'Euro Poussins 2018.



La CHAPELLE FLEURIE
Samedi 12 janvier 2019 à 17h – salle Beaumarchais : Assemblée générale suivie de la traditionnelle galette des Rois. Nous vous attendons nombreux. Le Bureau.



L'APEL de l'école Notre-Dame organise son traditionnel Concours de Belote à l'école du Sacré-Cœur le vendredi 11 janvier.

Engagements sur place à partir de 20 h : 5€ par personne. Premier prix : Bons d'achat d'une valeur de 60 €. Un lot à chaque participant. Restauration rapide sur place.

REPORT de COLLECTE des ORDURES MENAGERES
Jours fériés :



Les secteurs collectés le mardi 1er janvier : report jeudi 3 janvier dès 5h du matin

REPORT collecte des SACS JAUNES - Jours fériés :

Les secteurs collectés le mardi 1er janvier : report jeudi 3 janvier à partir de midi (le bourg uniquement).

CENTRE CULTUREL – BIBLIOTHÈQUE 02.96.88.20.55

Vacances scolaires - Horaires d'ouverture : **Samedi 29 décembre : 9h à 12h30 ; jeudi 3 janvier : 14h à 17h30 ; vendredi 4 janvier : 10h à 12h30 ; Samedi 5 janvier : 9h à 12h30**



MARCHÉ tous les MARDIS
de 9h à 13h, place de la mairie

Fruits et légumes, fleurs, poissonnerie, galettes, fromages, Boucherie-charcuterie, produits laitiers fermiers, artisanat.